



La mobilité internationale du spectacle vivant

Une formation pour maîtriser les aspects juridiques, administratifs, sociaux et fiscaux liés à la circulation des artistes et des techniciens à l'étranger, ainsi qu'à l'accueil des artistes et des techniciens étrangers en France.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Gérer en autonomie les procédures d'entrée et de travail des artistes
- Sécuriser les aspects fiscaux et sociaux des projets internationaux
- Organiser efficacement la circulation des spectacles et l'organisation des tournées

INTERVENANTE

Cendryne Roé

Manageuse et productrice de spectacles au sein de Nomades Kultur où elle gère, entre autres, les tournées de Juan Carmona aux États-Unis, au Canada, en Asie et en Europe. Elle organise également le festival international les Nuits Flamencas. Depuis plus de 25 ans elle intervient comme formatrice spécialisée dans la diffusion internationale du spectacle, dans les contrats du spectacle et dans les stratégies de diffusion, pour des organismes de formation en gestion d'entreprise culturelle. Cendryne Roé est également consultante et partage son expertise sur les questions de mobilité internationale dans le spectacle vivant, auprès des professionnels et institutionnels.

07 et 08 octobre 2026

2 jours (14h)

Arsud, Bouc-Bel-Air (13320)

CONTENUS

Comprendre les procédures de mobilité des artistes

- Les conditions d'entrée sur le territoire : types de visas et démarches associées
- Le cas des artistes indépendants
- Situation des artistes intermittents dans le cadre d'une tournée à l'étranger
- Les règles d'accès au travail : contrats, autorisations de travail, responsabilités
- Les principes de protection sociale : affiliation, détachement et paiement des cotisations

Examiner les situations fiscales liées à la mobilité

- Présentation et utilisation des conventions fiscales internationales
- Fiscalité applicable aux artistes et techniciens (impôt sur le revenu et retenue à la source)
- Fiscalité applicable aux contrats (TVA à l'international)

Organiser la circulation des spectacles à l'international

- Le cadre juridique encadrant la diffusion et la tournée d'un spectacle
- Les différents contrats du spectacle et leurs spécificités
- Gestion des déplacements de matériel : fonctionnement et utilisation du carnet ATA
- Les différents contrats du spectacle et les clauses spécifiques



PUBLIC

Administrateurs, chargé(e)s de production, chargé(e)s de diffusion, artistes ayant un projet en lien avec l'international

EFFECTIFS

- 12 personnes maximum par session

PREREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis

POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes et acquis existants recueillis en amont de la formation
- Feuilles de présence signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée

MODALITÉS TECHNIQUES

- Classe en groupe, en présentiel
- Accès plateforme drive pour la valise d'e-ressources

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en 2022 et mis à jour en novembre 2025
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes et mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants
- Exposés et illustrations avec des diaporamas et/ou des supports pédagogiques individuels
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le/les support(s) pédagogique(s) du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la formation, une bibliographie, ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation

- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel

ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à

VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation
- Formation non diplômante

TARIFS ET INSCRIPTION

- 560 euros par participant (selon votre situation les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter)
- Arsud n'est pas assujéti à la TVA pour son activité de formation
- Formation non éligible au CPF
- Inscription jusqu'à 5 jours avant le démarrage de la formation en fonction des places disponibles
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site internet d'Arsud. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée

HORAIRES ET DURÉE

- J1 + J2 : classes en présentiel, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Durée totale : 14 heures

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle : fabriqueformation@arsud-regionsud.com

Référent handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com : 06 76 35 40 50)

CONTACT

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation

Anne MARSETTI, responsable pédagogique : a.marsetti@arsud-regionsud.com - 06 10 07 60 90

Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50

Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative : mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27